

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 11 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2022

PRESENTS : Mme BEUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. BOURDOLLE Philippe, (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Mathilde WISSOCQ

Affiché le : 16/03/2022

18. Motion en faveur du projet d'autoroute Poitiers-Limoges.

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé le 1er septembre 2021 d'organiser une concertation préalable, sur le projet d'autoroute Poitiers-Limoges, au titre de l'article L.121-9 du Code de l'environnement.

L'Etat ainsi que la CNDP ont convergé vers l'importance d'instaurer un débat aussi large que possible. Cette concertation, ouverte depuis le 1er janvier 2022, a pour but d'aborder l'ensemble des questions de déplacement entre Poitiers et Limoges : son incidence territoriale, les enjeux socio-économiques qui s'y attachent et ainsi que ses impacts sur l'environnement ou encore l'aménagement du territoire.

La RN147 constitue aujourd'hui un axe peu performant qui fait figure d'exception en Nouvelle-Aquitaine. Alors que la majorité des préfectures de départements de notre région sont reliées par des 2x2 voies (sous la forme d'autoroute ou route express), la RN147 demeure sur la quasi-totalité de ses 110 km un axe bidirectionnel (2 voies sans séparation).

Depuis plusieurs semaines, les élus du territoire se mobilisent en participant aux différents débats et réunions organisés afin de promouvoir et soutenir activement ce projet.

Il est proposé au conseil municipal :

- de se prononcer en faveur du projet d'autoroute entre Poitiers et Limoges pour :
 - réduire la durée des trajets, actuellement de 2h04 pour relier Limoges à Poitiers,
 - diminuer le risque d'accidents, trois fois plus nombreux que sur la RN141 et la RN145,
 - soulager les nombreux bourgs aujourd'hui traversés, à l'origine d'accidents et ralentissements et source de nuisances pour les riverains,
 - agir au bénéfice du désenclavement du territoire et de son attractivité.

VOTE 23	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 2
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT